

## Élèves de 6<sup>e</sup> dans le Sud-Mayenne en 1985-1986 Près d'un sur deux est resté en Mayenne

**U**ne enquête originale s'est déroulée en 2004-2005 dans le Sud-Mayenne : dans le cadre du Programme européen d'intérêt communautaire Leader +, sur une suggestion du CÉAS de la Mayenne, le Groupe d'action locale (GAL) Sud-Mayenne <sup>(1)</sup> a fait procéder à une étude unique quant à son objet et à la méthode mise en œuvre. L'étude a porté sur une cohorte d'anciens élèves de 6<sup>e</sup> pour mesurer si, à l'âge de 30 ans, ils étaient restés dans le Sud-Mayenne, ou bien s'ils en étaient partis. Le GAL a retenu le projet qui visait également à identifier les atouts et faiblesses du territoire et les facteurs de migration éventuels, et à connaître l'opinion des jeunes de 30 ans sur le Sud-Mayenne.



L'enquête du CÉAS nécessitait de pouvoir retrouver les coordonnées de jeunes scolarisés en 6<sup>e</sup> en 1985-1986 dans le Sud-Mayenne. Il s'agissait alors de reconstituer leur parcours de vie et de recueillir leurs représentations sur le territoire.

Trois cas de figure pouvaient se présenter :

- ◆ Des jeunes sont toujours dans le Sud-Mayenne (certains d'entre eux pouvant y être revenus après en être partis).
- ◆ Des jeunes ont quitté le Sud-Mayenne, mais résident toujours dans le département.
- ◆ Des jeunes ont quitté le Sud-Mayenne et résident alors dans un autre département, voire à l'étranger.

Trois collèges (deux publics et un privé catholique) ont été partenaires de cette action : le collège Édouard-Branly (aujourd'hui Paul-Émile-Victor), à Château-Gontier ; le collège Volney, à Craon ; et le collège Saint-Joseph, à Meslay-du-Maine. Les trois collèges ont transmis des listes d'anciens élèves en

6<sup>e</sup> (1985-1986). En utilisant les anciennes adresses des parents et en leur téléphonant, parfois en ayant recours aux secrétaires de mairie, aux camarades de classe ou à l'annuaire téléphonique, le CÉAS a pu se procurer les nouvelles coordonnées des anciens élèves, ce qui a permis de leur adresser un questionnaire.

En fait, le CÉAS a établi trois questionnaires différents. La première partie, portant plus sur le parcours scolaire et/ou universitaire et sur le parcours professionnel, était commune à tous. La seconde partie était spécifique, selon que les anciens élèves étaient restés dans le Sud-Mayenne ; qu'ils étaient restés dans le département, mais pas dans le Sud-Mayenne ; qu'ils avaient quitté le département.

L'enquête a porté sur un effectif de près de 170 élèves, dont environ la moitié du collège Édouard-Branly. Le CÉAS a pu obtenir la commune actuelle de résidence pour 153 d'entre eux, soit 94 %. Sur ces 153 élèves, 80 ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 53 % (sans différence notable d'un collège à l'autre).



### Un tiers des élèves sont restés dans le Sud-Mayenne

Sur l'effectif total de 153 anciens élèves, 34 % sont toujours dans le Sud-Mayenne. Le taux varie de 27 % pour le collège Volney à 37 % pour le collège Édouard-Branly <sup>(2)</sup>. Le collège Saint-Joseph se situe dans une position intermédiaire.

<sup>(1)</sup> – Constitué sous forme associative, le GAL a pour particularité d'impliquer en nombre égal des élus et des acteurs de la société civile.

<sup>(2)</sup> – Ces taux sont à prendre avec beaucoup de prudence du fait de l'extrapolation que nous effectuons (calcul de pourcentages sur de faibles effectifs). Cette remarque vaudra pour les analyses en valeurs relatives qui suivront.

Par ailleurs, 46 % des anciens élèves sont restés dans le département (y compris ceux qui sont restés dans le Sud-Mayenne). Cette fois-ci, le taux varie de 33 % pour le collège Volney à 50 % pour le collège Saint-Joseph. Le collège Volney se caractérise ainsi par un taux élevé d'anciens élèves ayant quitté le département (67 %), soit 13 points au-dessus de la moyenne (54 %). Nous n'avons pas d'explications pour analyser cette plus forte émigration des anciens élèves du collège Volney.

Domicile actuel des anciens élèves (en valeurs relatives)

	Dans le Sud-Mayenne	En Mayenne <sup>(3)</sup>	Autre département	À l'étranger
Saint-Joseph (Meslay-du-Maine)	33 %	50 %	48 %	2 %
Édouard-Branly (Château-Gontier)	37 %	48 %	49 %	3 %
Volney (Craon)	27 %	33 %	61 %	6 %
<b>Ensemble</b>	<b>34 %</b>	<b>46 %</b>	<b>51 %</b>	<b>3 %</b>

Source : enquête GAL Sud-Mayenne/CÉAS

## Les jeunes femmes apparaissent plus mobiles

Si 54 % des anciens élèves sont alors hors du département, on observe un écart significatif selon le sexe : le taux est de 60 % pour les femmes et seulement de 47 % pour les hommes. En outre, on constate des écarts importants d'un collège à l'autre. Les anciens élèves du collège Volney apparaissent les plus mobiles et l'écart hommes/femmes y est de dix points de pourcentage (79 % des femmes ont quitté le département et seulement 69 % des hommes).

Migrations hors département, selon le sexe

	Hommes	Femmes
Saint-Joseph (Meslay-du-Maine)	45 %	60 %
Édouard-Branly (Château-Gontier)	38 %	55 %
Volney (Craon)	69 %	79 %
<b>Ensemble</b>	<b>47 %</b>	<b>60 %</b>

Source : enquête GAL Sud-Mayenne/CÉAS

Cette plus forte émigration chez les femmes peut s'expliquer de diverses façons :

- ◆ une part plus importante de femmes à poursuivre des études supérieures ;
- ◆ une plus grande difficulté à trouver en Mayenne un emploi correspondant à la qualification ;
- ◆ des migrations pour rejoindre un conjoint.

## Une migration souvent de « proximité »

Parmi les anciens élèves alors dans un autre département, les deux tiers résident dans un autre département des Pays de la Loire ou en Bretagne (respectivement 41 % et 25 %). Un autre tiers est plus éloigné (dont 21 % en Ile-de-France).

Sur la trentaine d'anciens élèves qui résident dans un autre département des Pays de la Loire, environ la moitié est dans le Maine-et-Loire.

Anciens élèves :

Pays de la Loire	41 %	Maine-et-Loire	48 %
		Sarthe	24 %
		Vendée	15 %
		Loire-Atlantique	12 %
			100 %
Bretagne	25 %		
Île-de-France	21 %		
Divers	12 %		
<b>Total</b>	<b>100 %</b>		

Source : enquête GAL Sud-Mayenne/CÉAS

## On reste d'abord pour des raisons familiales

Le CÉAS a reçu quatre-vingts réponses au questionnaire, dont vingt d'anciens élèves qui sont toujours dans le Sud-Mayenne. Seulement deux ont obtenu un diplôme dans l'enseignement supérieur. Huit ont effectué une partie de leurs études en dehors de la Mayenne et cinq d'entre eux dans un grand pôle urbain (Angers, Rennes, Caen...).

Dix-sept exercent une activité professionnelle. Parmi eux, treize travaillent effectivement dans le Sud-Mayenne, mais les quatre autres à Laval, dans le Maine-et-Loire ou en Sarthe.

Une grande partie sont employés ou ouvriers (onze sur dix-sept en activité professionnelle)... Quatre anciens élèves ont créé leur propre activité (ou repris une activité).

Dix-sept déclarent avoir toujours souhaité rester dans le Sud-Mayenne. Ils évoquent les raisons suivantes (plusieurs réponses possibles) :

- ◆ Proximité de la famille ..... 13
- ◆ Conjoint(e) également du Sud-Mayenne..... 8
- ◆ Possibilité de travail dans le Sud-Mayenne..... 7
- ◆ Engagements associatifs..... 2
- ◆ Possibilités d'installation, ou de reprise d'une entreprise familiale ..... 1

La famille, y compris le conjoint, joue un rôle important dans le souhait de rester dans le Sud-Mayenne. Les engagements associatifs interfèrent dans seulement deux cas.

Globalement, les anciens élèves qui sont alors dans

<sup>(3)</sup> – Inclus ceux qui sont restés dans le Sud-Mayenne.

le Sud-Mayenne souhaitent y rester. Quatre projets de départ se justifient par des raisons professionnelles ; un également par des raisons familiales (rapprochement).

Pour inciter les jeunes à rester dans le Sud-Mayenne, ou bien à y venir, treize anciens élèves font des propositions. Dix d'entre eux évoquent la problématique du travail, en particulier la nécessité d'une plus grande diversité dans les entreprises. Le deuxième thème le plus souvent évoqué concerne les activités de loisirs (six réponses). Les anciens élèves suggèrent qu'il y ait plus d'activités, plus d'animation, plus de loisirs, en particulier le week-end.

Neuf anciens élèves mentionnent des « fragilités » du territoire. Deux d'entre eux évoquent le marché du travail ou le manque d'emplois. Quelques autres soulignent le manque d'industries attractives, d'entreprises « *de grande taille* », la fragilité des entreprises et en particulier des petits commerces. Globalement, il y a une extrême diversité de réponses.

A contrario, treize anciens élèves s'expriment sur les atouts du Sud-Mayenne. On constate une très grande diversité de réponses. Cependant, un thème l'emporte (huit mentions) : « *Le calme, la tranquillité, la verdure* », « *la nature* », « *les paysages très beaux* », « *la vie à la campagne* », « *le rural* »...

### **Ceux restés ailleurs en Mayenne sont plus diplômés**

Le CÉAS a reçu douze réponses de jeunes qui ont quitté le Sud-Mayenne, mais qui sont restés dans le département.

Huit ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur (les quatre autres ayant le bac). Même si les effectifs sont faibles, on observe ici une différence importante avec les anciens élèves qui sont restés dans le Sud-Mayenne. Le fait d'avoir effectué des études supérieures ailleurs que dans le Sud-Mayenne ne favorise-t-il pas une plus grande mobilité ? Cinq d'entre eux ont effectué une partie de leurs études en dehors de la Mayenne. Dans leur parcours, huit anciens élèves ont suivi une formation préparant à un BTS ou à un DUT (six à Laval, un à Château-Gontier, un à Laval puis à Château-Gontier).

Tous, sans exception, déclarent exercer aujourd'hui une activité professionnelle. Certains ont accumulé de nombreuses expériences professionnelles. Telle cette ancienne élève, actuellement assistante commerciale, qui occupe son neuvième poste (avec de nombreux contrats en CDD dans diverses entreprises ou organismes). Deux autres occupent leur quatrième emploi.

Sur les douze anciens élèves, neuf déclarent avoir toujours souhaité rester en Mayenne. Tous mentionnent comme raison la « proximité de la famille ».

Sept anciens élèves n'envisagent pas de partir de la Mayenne. Les raisons évoquées sont la famille, le

conjoint (et parfois son travail), son propre travail, sa maison (à plus forte raison pour les propriétaires), les amis, la vie en Mayenne. Une ancienne élève résume assez bien les réponses : « *Je suis établie en Mayenne et je compte y rester car mon environnement familial et professionnel est établi. Je suis mère de famille, propriétaire d'une maison ; mon mari est installé à son compte comme agriculteur et j'ai un travail qui me plaît et me laisse des possibilités d'évolution* »...

Huit anciens élèves citent des éléments de fragilité concernant le Sud-Mayenne : la ruralité ; l'enclavement ; l'absence de gare ; le réseau routier ; les transports collectifs « *entre les villes et les villages* » ; la proximité de villes comme Nantes, Angers, Rennes, « *beaucoup plus attractives, avec beaucoup plus d'infrastructures* » ; le manque d'un pôle économique innovant, donc dynamique ; le manque d'entreprises novatrices ; etc.

Dix anciens élèves mentionnent un certain nombre d'atouts, lesquels font le pendant. Huit réponses évoquent le cadre de vie, le calme, la qualité de vie, la tranquillité, la vie rurale, la nature, les paysages bocagers, les réseaux fluviaux, le patrimoine historique. Trois anciens élèves insistent sur le réseau routier, la situation géographique privilégiée entre Laval et Angers, ou également la proximité des grandes villes (Angers, Le Mans, Rennes, Nantes)... D'autres signalent la sécurité, les logements à des prix « *abordables* », les activités sportives proposées, la vie associative ou encore le tourisme...

### **D'anciens élèves ont quitté le département : le plus souvent pour des études à l'extérieur**

Les anciens élèves aujourd'hui en dehors du département ont été les plus enclins à répondre au questionnaire (48 réponses). Parmi ceux-ci, trente-trois (soit plus des deux tiers) ont effectué des études supérieures, dont la quasi-totalité à l'extérieur du département. Pour ceux qui n'ont pas effectué d'études supérieures, presque tous ont poursuivi leurs études après la 3<sup>e</sup> et, en l'occurrence, à l'extérieur du département. Plus d'un sur quatre a un diplôme supérieur à bac+2. Au total, 56 % déclarent un diplôme de l'enseignement supérieur.

Les femmes sont plus nombreuses, proportionnellement, à ne pas avoir obtenu le bac, et elles sont également plus nombreuses à avoir effectué des études supérieures longues.

Sur les quarante-huit anciens élèves, quarante-trois exercent une activité professionnelle (quelques-uns en suivant parallèlement une formation). La part des cadres et professions intellectuelles supérieures, ainsi que des professions intermédiaires, est particulièrement élevée. Bien que le niveau de diplôme soit élevé, seulement sept ont créé leur propre activité (ou repris une activité).

Par ailleurs, on constate que depuis le départ du collège, indépendamment de trois anciens élèves qui habitent dans un département limitrophe mais travail-

lent en Mayenne, seulement quinze anciens élèves ont effectué des stages et/ou exercé une activité professionnelle en Mayenne avant leur activité actuelle.

D'une façon générale, les anciens élèves qui ont quitté la Mayenne ont eu peu d'expériences professionnelles dans le département. Le plus souvent, il s'agit d'un poste temporaire, sous-qualifié, qu'ils ont quitté pour un poste correspondant mieux à leurs aspirations.

Au total, vingt-sept anciens élèves déclarent avoir quitté le Sud-Mayenne par obligation. Cependant, trente précisent qu'il s'agit d'un choix (parfois les deux). Pour un tiers, c'est lié au conjoint.

Sur les quarante-huit anciens élèves, quarante-six reviennent régulièrement dans le Sud-Mayenne, et c'est d'abord pour la famille (quarante-cinq), puis les amis (vingt-cinq).

L'opportunité professionnelle pourrait inciter, à revenir, environ 30 % des anciens élèves qui ont quitté le département. Pour autant, il ne semble pas y avoir de démarche véritablement volontariste de leur part. Au regard des raisons évoquées, on perçoit assez mal ce qui pourrait faire changer d'avis ceux qui n'envisagent pas alors de revenir en Mayenne.

Trente-sept anciens élèves se sont exprimés sur ce qu'il faudrait, dans le Sud-Mayenne, d'une façon générale, pour inciter les jeunes à y rester, ou bien à y venir. On peut dégager trois grands ensembles de réponses :

- ◆ Les loisirs, la culture, l'animation. Plus d'une vingtaine d'anciens élèves se sont exprimés sur ce thème (étant entendu que leurs représentations peuvent renvoyer à ce qu'ils connaissaient du Sud-Mayenne dix ou quinze ans plus tôt).
- ◆ Le travail, l'emploi, la formation. Plus d'une vingtaine d'autres anciens élèves soulignent la nécessité d'offrir des formations et/ou des emplois diversifiés pour inciter les jeunes à rester dans le Sud-Mayenne (ou bien à y venir). Quelques suggestions très pratiques : offrir des stages aux élèves et étudiants ; développer l'apprentissage et créer de vrais partenariats avec les entreprises ; revaloriser les salaires ; aider les jeunes, à l'issue de leurs études, pour qu'ils puissent trouver un logement autonome.

- ◆ Propositions diverses : quatre jeunes insistent sur l'importance qu'il y a à modifier l'image du Sud-Mayenne.

Trente-cinq anciens élèves s'expriment sur les fragilités du Sud-Mayenne. Onze d'entre eux pointent la « *ruralité* » du territoire. Un autre souligne que la nature, la tranquillité et l'isolement constituent également des « *inconvenients qui forceront toujours certains jeunes à partir* ». Trois anciens élèves mentionnent l'éloignement des grandes villes (Rennes, Angers, Le Mans, Nantes), ou le « *manque de contact ou d'ouverture vers un milieu citadin* »... Les centres-ville peuvent apparaître « *pas assez dynamiques et attractifs* » ; le territoire est « *trop paisible pour une population jeune* » ; il manque d'attraits ; la population est « *vieillissante* » et les mouvements culturels sont « *peu développés* » (concerts, festivals...). Une autre ancienne élève précise que la vie culturelle et intellectuelle lui apparaît « *pauvre* »...

D'autres évoquent le manque d'emplois ; le manque d'activités tertiaires ; le manque d'entreprises avec des technologies de pointe ; le manque d'« *ouverture technologique* » ; le manque de diversité avec le poids de l'agriculture et de l'agroalimentaire ; le manque de compétitivité, de dynamisme économique...

Trente-quatre anciens élèves s'expriment sur les atouts du Sud-Mayenne. Quasiment tous mentionnent la qualité de vie et la qualité de l'environnement. Les deux mots clés qui reviennent le plus souvent sont calme et tranquillité. Neuf anciens élèves évoquent son positionnement géographique (proximité de grandes agglomérations...).

Six autres font référence à des aspects financiers, le plus souvent liés au coût de l'immobilier (par exemple : le coût de la vie, « *raisonnable* »). D'autres soulignent les structures routières, le « *confort urbain* » avec diverses infrastructures, les « *gens très accueillants* », la convivialité, l'intérêt porté aux personnes âgées, le dynamisme, les organisations culturelles (entre autres les Nuits de la Mayenne), l'évolution depuis quelques années en termes culturels, les nombreuses associations, ou encore « *le beau développement ces dix dernières années* »...

Le document complet peut être consulté au CÉAS.